

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Marie-Laure SIEGEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 15 juin 2023

Délibérations

- D_2023_136 : Energies renouvelables - Création d'une SEM à l'échelle Moselle et Madon
- D_2023_137 : Projet Archypel - Création d'un écosystème hydrogène vert et local
- D_2023_138 : Transition énergétique – Adaptation des statuts de la CCMM
- D_2023_139 : SPL COVALOM - Adhésion de la communauté de communes du Pays du Saintois
- D_2023_140 : Modalités de collecte des déchets ménagers – demande de dérogation
- D_2023_141 : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- D_2023_142 : Permis de louer : périmètres complémentaires
- D_2023_143 : Plan local d'urbanisme intercommunal - débat sur le projet d'aménagement et de développement durables
- D_2023_144 : Parc d'activités Brabois Forestière – Approbation du CRAC 2022
- D_2023_145 : Parc d'activités Moselle rive gauche – Approbation du CRAC 2022
- D_2023_146 : Fonds d'initiatives culturelles – attribution de subventions
- D_2023_147 : Candidature à l'appel à programmes « territoires cyclables »
- D_2023_148 : Rétrocession de réseaux - ASL Les Coteaux à Bainville sur Madon
- D_2023_149 : Travaux prévus par l'EPTB Meurthe Madon sur la vallée du Madon
- D_2023_150 : Dynamisation commerciale – Modification du tableau des effectifs
- D_2023_151 : Budget principal – décision modificative n° 2
- D_2023_152 : Budget transports – décision modificative n° 1
- D_2023_153 : Budget eau – décision modificative n° 1